

CONSEIL DE QUARTIER

Année 2017 N°1

23 janvier 2017

LE PLATEAU

Le conseil de quartier s'est réuni au réfectoire de l'école Eugénie Cotton en présence de :

Cécile Veyrunes-Legrain, Dominique Etave, adjointes au Maire et référentes du conseil de quartier,

Alain Afflatet conseiller municipal,

Guillaume Frémont technicien du service études et travaux des espaces verts,

Pierre Oppeneau chef de projet, coordinateur du pôle études et projets,

Hacène Aïchoune responsable du secteur circulation stationnement,

Florence Monteux vie de quartier,

25 habitants participaient à cette rencontre.

Sommaire :

- Suite de l'aménagement de l'espace Kommer
- Aménagement de la voirie rue Dalou et rue Corot

Suite de l'aménagement de l'espace Kommer

Madame Etave introduit la réunion en présentant ses vœux pour l'année 2017.

La première partie de la rencontre est consacrée à l'aménagement de l'espace Kommer. Le parvis a été réalisé en tenant compte des attentes des habitants, qui souhaitent sauvegarder les arbres matures qui l'entouraient. Actuellement des fosses de plantation sont prêtes. Au total 55 arbres de **9 essences différentes** seront plantés. Plusieurs espèces offriront un fleurissement abondant aux abords du parvis.

Merisier ou cerisier sauvage



Amandier



Des hêtres, et un séquoia géant viendront compléter de façon majestueuse l'aménagement arboré de l'Espace Kommer.

Jusqu'à la fin du printemps, la principale réalisation sera menée autour du plateau sportif. Suivront l'aménagement de l'espace naturel avec l'installation de nichoirs, l'allée des enfants, les jardins de la bio-diversité, le vallon des dormants. La mise en œuvre de ces espaces dépendra des résultats des différents appels d'offres et de la programmation des entreprises retenues. A chaque étape les services de la ville viendront présenter aux habitants les propositions pour les aménagements suivants.

Séquoia géant



Budget de la ville:

Budget total d'aménagement des 5900 m2 → 522 000 €

Création du plateau sportif

→ 300 000 € (50% de subvention de la Région et du Conseil Départemental)

Travaux d'aménagement de 2017

→ 217 000 € dont 100 000 € pour l'achat et la plantation des 55 arbres.

❓ Une habitante demande pourquoi avoir aménagé cet espace au sein de la cité Colonel Fabien? Nombreux sont ceux qui ne veulent pas y venir pour cette raison. Cette réalisation dans le Parc des Lilas aurait été plus appropriée.

💧 Le terrain appartient à la commune, il n'est pas la propriété de la SEMISE gestionnaire de la Cité Colonel Fabien. Le parc des lilas appartient au Conseil Départemental et la ville de Vitry sur Seine ne peut pas en disposer pour installer les infrastructures de son choix. Cet espace Kommer est le fruit d'un travail conjoint mené avec les habitants, le Conseil de quartier et les services municipaux. Il offre une zone d'accueil agréable pour tous les enfants fréquentant l'école Eugénie Cotton et leur parents. Il est destiné à tous les habitants de Vitry.

💧 Un habitant précise que la réhabilitation de ce terrain en espace de jeux, est un projet de plus de 15 ans. Il y va avec ses petits enfants et il a constaté que les espaces

variés permettent une bonne cohabitation entre les sportifs et les enfants plus jeunes avec leurs parents.

💧 Une personne utilisatrice du plateau sportif fait remarquer que le terrain est en accès libre contrairement à d'autres équipements sportifs communaux.

💧 Une habitante du quartier souligne la nécessité de faire un effort de signalisation pour indiquer cet espace, notamment à partir de la rue Dalou. Une communication qui informe les vitriots sur l'accès libre des lieux, est attendue.

❓ A présent dans cet espace agréable où beaucoup d'enfants viennent jouer comment gérer les désagréments des déjections canines ?

💧 Des distributeurs de sachets ont été installés et les services de la Ville entreprennent une sensibilisation des propriétaires de chiens avec l'aide de l'association « les copains des truffes ».

2ème partie : Aménagements voirie quartier du Plateau

Aménagement de sécurité rue Dalou:

Les services de la ville avaient été alertés par les riverains de la rue Dalou lors de l'assemblée du maire le 25 novembre dernier. Les conditions de stationnement gênant, l'accès des piétons sur la totalité du trottoir, et surtout le manque de visibilité à la sortie de la résidence située au 29-31 rue Dalou, constituent des sources d'insécurité importantes. Monsieur Aïchoune, responsable du secteur circulation et stationnement, présente l'étude menée par les services techniques.

L'aménagement présenté permet d'améliorer la visibilité à la sortie du parking collectif privé, et de sécuriser le cheminement des piétons sur le trottoir. Des obstacles y seront installés pour contraindre les autos à se garer à califourchon sur la chaussée et le trottoir. Un espace réglementaire permettant la circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants sera imposé. Les riverains et l'amicale des locataires de la résidence concernée ont approuvé la proposition. Le montant des travaux s'élève à 15 000 € et ils seront réalisés dans le courant du premier semestre 2017.

Aménagement des sens de circulation: rue Corot, voie Delacroix et rue Dalou

Les aménagements de circulation et de stationnements mis en place pour l'accueil des élèves de l'école Makarenko hébergés au collège Gustave Monod, vont prendre fin. En effet les travaux de l'école Makarenko sont terminés, les élèves vont retrouver leur établissement à la rentrée des vacances de février.

Dès le début des vacances, l'arrêté contraignant le stationnement sera levé. Par contre, le sens de circulation actuel sera maintenu pour évaluer l'impact réel au quotidien sans la circulation des bus qui transportaient les enfants.

Les services de la voirie ont été interpellés par des riverains leur faisant remarquer l'importance du flux de circulation dans leur rue depuis l'inversion du sens unique de la rue Corot. La voie Delacroix sert de déviation pour les automobilistes voulant se rendre de la rue Colonel Fabien à l'avenue Moulin de Saquet.

Les services techniques étudient les changements possibles de circulation en prenant en compte notamment le circuit de la benne collectant les ordures ménagères.

Les élus proposent une réunion de concertation avec les riverains des rues concernées après la rentrée des vacances de février. Les services de la ville proposeront différents scénarii qui tiendront compte des travaux impactant la circulation dans le quartier.

Questions des habitants



Un habitant demande d'envisager de mettre en place un ralentisseur de vitesse dans la rue Dalou.



Seuls les coussins « berlinois » ou les plateaux sont préconisés dans les rues où circulent les transports en commun. Ce sont des ouvrages importants et coûteux. La rue Dalou est pour moitié sur la commune de Villejuif, il faudrait donc travailler ensemble sur ce projet.

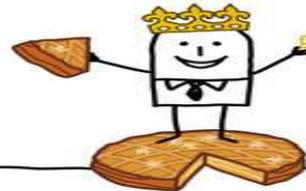
Alors que Vitry a décidé de garder l'entretien de la voirie dans les compétences de la commune, Villejuif a décidé de transmettre l'entretien de ses rues à l'agglomération du Val de Bièvre. Actuellement cette agglomération est absorbée par le T12. L'ensemble des compétences des agglomérations et des communes incluses dans le T12 sont en cours d'élaboration. Il convient donc de connaître les compétences du T12 en matières de voirie pour projeter ce type de travaux commun à Vitry et Villejuif.



Maintenant que les élèves de Makarenko vont réintégrer leur établissement, que vont devenir les locaux du collège Monod ?



Le Maire et son équipe municipale étudient les nombreuses propositions d'utilisation des locaux du collège Monod. A ce jour aucune décision n'a été prise.



La rencontre s'est terminée par un moment convivial avec le partage de galettes des rois et d'un « pot de l'amitié » pour célébrer l'année 2017.

Travaux dans le quartier

Création d'un branchement électrique

Vitesse limitée à 30, interdiction de stationner des 2 côtés de la chaussée sur 10 m, circulation alternée, réduite ponctuellement mais maintenue de 8h30 à 16h30.

Lieu: KOMMER (impasse André)

Dates: du 09/03/2017 au 22/03/2017

Impact: Faible

Enfouissement d'une ligne électrique

Barrage sauf aux riverains de 8h à 17h, interdiction de stationner à l'avancement du chantier des 2 côtés. Phase 2 : barrage et interdiction de stationner pendant la durée du chantier, vitesse limitée à 30.

Lieu: TREMBLAY (rue Edouard)

Dates: du 04/02/2017 au 31/03/2017

Impact: Important

Extension du réseau de gaz création d'un branchement

Vitesse limitée à 30, interdiction de stationner des 2 côtés de la chaussée, circulation alternée.

Lieu: ISABEY (voie)

Dates: du 13/02/2017 au 27/02/2017

Impact: Moyen

www.vitry94.fr

- * Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.35